

Province du Québec
Municipalité de
St-André-de-Restigouche

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de St-André-de-Restigouche tenue le 15 juin 2026 à 19h00 à la salle du conseil, sous la présidence de Jean-Paul Landry, maire. Sont présents, les conseillers :

Jean-Marie St-Onge
Sylvie Charest

L'adjointe administrative, Véronique Pelletier, est aussi présente.

Ordre du jour
Séance ordinaire du conseil municipal
Lundi, 15 juin 2026

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mai 2026
3. Présentation et adoption des dépenses encourues du mois de mai 2026
4. Trésorerie
5. Correspondance
6. Période de questions
7. Toutes recommandations des contribuables par écrit
8. Démission du conseiller #1
9. Arrêt de travail de la Directrice Générale Sandra Pineault
10. Résolution permettant Lise Labrie en tant que Directrice générale, Greffière-trésorière par intérim
11. Travaux Chemin RG 3 (2024-2028)
12. Route Rang 4
13. Résolution pour ouvrir un appel d'offre pour changer les fenêtres du garage municipal
14. Résolution pour ouvrir un appel d'offre pour changer le réservoir à eau pour le chauffage de l'édifice
15. PFM MADA; création d'un comité
16. Débroussaillage bordures de route – appel d'offre

Point divers :

- a) Suivi de dossier (Programme Réno-région)
- b) Enregistrement de la réunion du 25 mai 2026
- c) Sécurité publique
- d) Chemin
- e) Belvédère réparation (estimé)
- f) Cabanon pour le jardin communautaire
17. Période de questions
18. Levée de la séance
19. Huis clos

090-2026 **Point 1 : Résolution : Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Sylvie Charest

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

L'ordre du jour est adopté tel que rédigé et lu.

091-2026 **Point 2 : Résolution : Adoption du procès-verbal du 13 avril 2026**

Sur proposition de Sylvie Charest

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Le procès-verbal est adopté tel que rédigé.

092-2026 **Point 3 : Résolution : Adoption des dépenses encourues du mois de mai 2026**

Le conseil prend acte de la liste des chèques émis du 1^{er} au 31 mai 2026 visant le paiement des dépenses incompressibles selon le règlement # 08-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et approuve globalement : - le bordereau CP-05-26 (comptes payés) totalisant une somme 3 901.42\$;

Le bordereau SAL-05-26 (salaires payés) totalisant une somme de 6 970.58\$.

Il est proposé par Jean-Marie St-Onge

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation et politique de variation budgétaire selon le règlement # 03-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et qui apparaissent dans le bordereau CAP-05-26 (comptes à payer) totalisant une somme de 9 889.33 \$.

Total des dépenses du mois : 20 761.33\$

Point 4 : Trésorerie

L'adjointe administrative dépose à la table la situation financière au 31 mai 2026.

Point 5 : Correspondance

Point 6 : Période de questions

Point 7 : Toutes recommandations des contribuables par écrit

093-2026 **Demande de dons- Croix-Rouge Canadienne**

Il est proposé par Sylvie Charest

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

que la municipalité offrira un don de 25\$.

094-2026 **Point 8 : Lettre de démission du conseiller #1**

Monsieur Roch Gohier nous a remis sa lettre de démission en date du 20 mai 2026.

Accepté par Sylvie Charest

095-2026 **Point 9 : Arrêt de travail de la Directrice Générale Sandra Pineault**

Monsieur le maire annonce l'arrêt de travail de Mme Pineault jusqu'au 11 Août 2026.

Accepté par Sylvie Charest

096-2026 **Point 10 : Résolution permettant Lise Labrie en tant que Directrice Générale, Greffière-trésorière par intérim**

Sur proposition de Sylvie Charest

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

La municipalité embauche Madame Lise Labrie pour combler le poste de directrice générale par intérim et ce à partir du 15 juin 2026. Madame Labrie sera en remplacement, au coût de 26\$/heure, 30 heures par semaines.

Point 11 : Travaux Chemin RG 3 (2024-2028)

La réalisation des travaux est présentement en étude et monsieur le maire veut demander une rencontre pour une séance d'information avec les citoyens résident du chemin Rang 3. Les travaux seraient à prévoir en 2027.

Point 12 : Route Rang 4

Monsieur le maire explique qu'une entente a été émise concernant la côte « Monffet ». À la suite des réalisations émises, un montant d'environ 24 000\$ (ce qui équivaut au 5% du paiement final) a été gardé pour la correction de celle-ci, qui devrait être faite en même temps que la réalisation des travaux du chemin Rang 3.

097-2026 **Point 13 : Résolution pour ouvrir un appel d'offre pour changer les fenêtres du garage municipal**

Sur proposition de Sylvie Charest

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Un appel d'offre peut être émis pour faire changer les fenêtres du garage municipal

098-2026 **Point 14 : Résolution pour ouvrir un appel d'offre pour changer le réservoir à eau pour le chauffage de l'édifice municipale**

Sur proposition de Jean-Marie St-Onge

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Un appel d'offre peut être émis pour faire changer le réservoir à eau pour le chauffage de l'édifice municipale.

Point 15 : PFM MADA : Création d'un comité

Monsieur le maire propose de faire un comité, demande à Mme Marguerite Cummings si elle aimerait en faire partie; Sylvie Charest émet qu'elle serait intéressée à ce dossier.

Point 16 : Débroussaillage bordures de route – appel d'offre

Sur proposition de Sylvie Charest

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Un appel d'offre peut être émis pour le débroussaillage de bordures de routes.

Point divers :

a) Suivi de dossier (Programme Réno-région)

Les formulaires sont disponibles au bureau municipal et les citoyens ont jusqu'au 19 juin 2026 pour présenter une demande

b) Enregistrement de la réunion du 25 mai 2026

Par suite de la vérification d'un technicien, l'enregistrement n'a pu être retrouvé. À la suite de la suppression du vidéo par erreur, le maire reconnaît son erreur et s'en excuse publiquement.

c) Sécurité publique

d) Chemin

e) Belvédère réparation (estimé)

Le CDEMLP va émettre un estimé, la municipalité est présentement en attente.

f) Cabanon pour le jardin Communautaire

Sylvie demande s'il serait possible d'avoir un cabanon, le maire propose de vérifier avec Boralex, pour recevoir un estimé pour la construction d'un cabanon d'une grandeur 4'x6'.

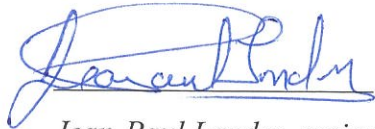
Point 17 : Période de questions

099-2026 **Point 18 : Levée de la séance**

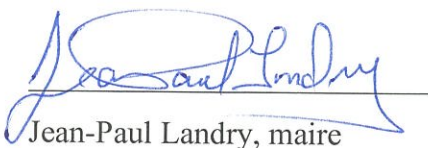
Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, Sylvie Charest propose la levée de la séance. Il est 19h30.

Point 19 : Huis clos

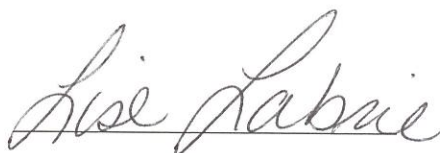
Je, Jean Paul Landry, maire, atteste que « la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».



Jean-Paul Landry, maire



Jean-Paul Landry, maire



Lise Labrie
Directrice générale et
Greffière-trésorière